Conformité bancaire

Lutte contre le blanchiment

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | BANQ-8992008 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 275 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Conformité bancaire

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les nouvelles obligations de vigilance et de contrôle
Identifier l'ensemble des zones et des facteurs de risque
Éviter toute mise en jeu de la responsabilité bancaire

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître le cadre réglementaire du secteur bancaire

Public concerné

Compliance officers et responsables juridiques
Chargés de la lutte anti-blanchiment
Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser le cadre légal de la lutte anti-blanchiment

Recenser les textes et identifier leurs limites

- État des lieux du droit applicable
- Les lignes directrices conjointes ACPR – Tracfin du 22 /01/2025
- Les nouveautés législatives et réglementaires amenées par le « Paquet réglementaire AML » du 27 juin 2024
- Le développement des meilleures pratiques : Groupe d'Action Financière (GAFI), Comité de Bâle, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), le US sentencing committee...
- Cerner les difficultés d'interprétation et d'application dans les banques

Éviter toute sanction

- Les responsabilités en cas de manquement à ses obligations de prévention
- La déclaration de soupçon et responsabilités civile, disciplinaire et pénale

Concilier secret professionnel et obligations légales

Étude de cas : passage en revue des points faibles les plus courants sur la base des sanctions réglementaires déjà publiées

Recenser les pratiques de blanchiment et de financement du terrorisme les plus fréquentes

Identifier les acteurs et les relais

Connaître les différentes typologies de blanchiment pratiquées

- Les méthodes traditionnelles
- Les nouvelles méthodes de recyclage et les dernières tendances

Étude de cas : analyse commentée d'un schéma traditionnel de blanchiment et de montages financiers suspects

Bâtir et pérenniser un dispositif de lutte contre le blanchiment

Mobiliser l'ensemble des acteurs

- Positionner le correspondant Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins (TRACFIN)
- Améliorer la coopération entre auditeurs internes, contrôleurs, compliance officers, gestionnaires des risques...
- Délimiter leur périmètre d'intervention
- Définir un plan de formation : personnel à former, contenu, périodicité...

Choisir une organisation efficace pour déceler les risques

- Identifier les risques de blanchiment
- Définir des procédures internes

- Construire un dispositif de détection et de surveillance : les indicateurs d'alerte à mettre en place
- La question de la remontée des dysfonctionnements et des actions correctrices à mener
- La mise en place d'un suivi
- Les outils et techniques d'investigation
- Mettre en place des interfaces entre la banque et les autorités

Identifier les clients et les types d'opérations à surveiller

- Know Your Customer (KYC) : principes et changements introduits par la 3e directive
- Profil et typologie des clients suspects
- Repérer les opérations nécessitant un niveau de vigilance élevé
- Le cas des opérations complexes

Exercice d'application : les contrôles à effectuer lors d'une ouverture de compte

Établir une déclaration de soupçons

- De la détection à la déclaration de soupçons : les étapes à suivre
- Connaître les sanctions en cas d'omission de déclaration
- La procédure de déclaration automatique

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.